

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXV - 2015

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Découverte de peintures murales dans l'église de Bouloc (Haute-Garonne)*

par Jean-Michel LASSURE

La décision prise par la municipalité de Bouloc de faire restaurer le retable du XVII^e siècle (classé Monument historique depuis 1933) placé derrière le maître-autel de l'église paroissiale dédiée à Notre-Dame de Pitié est à l'origine de cette découverte.

Dans le courant du mois de mai 2011 le maire, M. Christian Faurie, inquiet de l'état du monument, prend contact avec Mme Nicole Andrieu, Conservateur des antiquités et objets d'art de la Haute-Garonne qui, le 23 du même mois, constate que l'ouvrage « est en train de s'affaïsser à cause des attaques importantes de xylophages et de problèmes d'humidité ». Elle propose alors d'inscrire

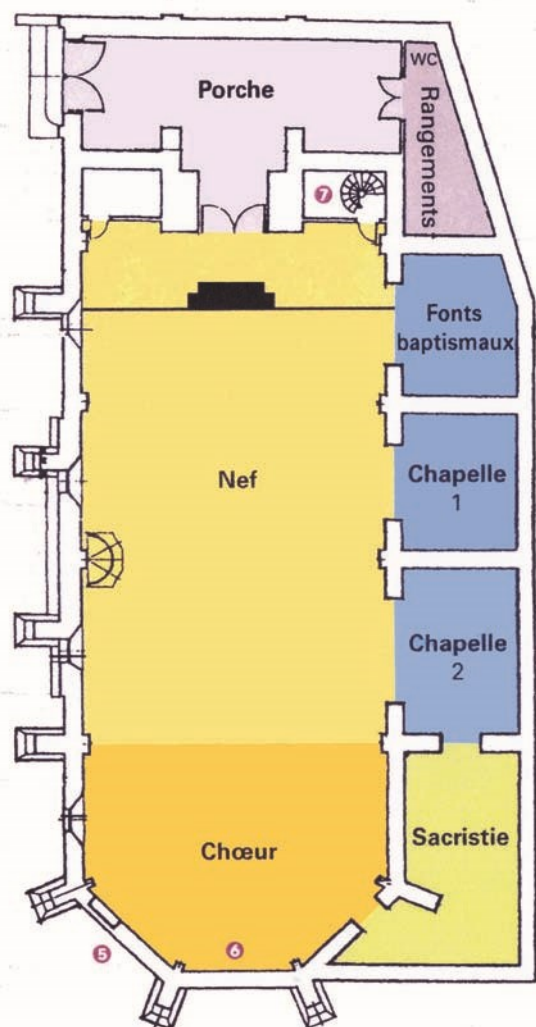


FIG. 1. ÉGLISE DE BOULOC. Plan. Document Mairie de Bouloc.



FIG. 2. ÉGLISE DE BOULOC. Retable. Cliché Mairie de Bouloc.

la restauration du retable lors de la programmation par la DRAC de travaux sur les objets et meubles.

Un constat d'état du retable est effectué et après acceptation du devis d'un restaurateur-ébéniste de Vènes (Tarn), Jean-Michel Parrot, une demande d'autorisation de travaux est établie ainsi qu'une convention avec la Fondation du Patrimoine permettant de solliciter des donateurs (12 avril 2012). Le montant total des travaux de rénovation du retable et du maître-autel est estimé à 95 000 euros. L'autorisation de travaux ayant été acquise le 8 mars 2013, Jean-Michel Parrot procède au démontage du retable le 17 novembre¹.

La première mention connue de l'église de Bouloc est de 1514. Elle concerne sa reconstruction totale qui est confiée à un maître maçon de Toulouse, Thibault Grangas, tandis que la charpente est adjugée au fustier Pierre Gordès, également de Toulouse. En 1570, l'édifice est incendié par les Huguenots et une visite archiépiscopale constate en 1596 un état de délabrement qui dure jusque vers 1620². L'édifice a fait l'objet d'une campagne de rénovation et de mise en valeur extérieure qui s'est achevée

* Communication présentée le 28 avril 2015, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2014-2015 », p. 237.

1. Renseignements communiqués par Mme Nicole Andrieu qui voudra bien trouver ici nos remerciements. Ils s'adressent également à Mme Marité Cazeneuve, Présidente de l'Association de recherches historiques sur Bouloc et à M. Nicolas Le Cheviller, Chargé de la Communication et de la vie associative à la Mairie de Bouloc.

2. Les données concernant l'église proviennent de l'ouvrage de Jean Rocacher, *Églises et chapelles de la Haute-Garonne. Le canton de Fronton*, Collection *Mémoires des Pays d'Oc*, 1990, p. 11.



FIG. 3. ÉGLISE DE BOULOC. Vestiges de peintures murales.
Cliché N. Le Cheviller.

en 1998. La restauration des voûtes a été réalisée en 2000 par l'entreprise Pierre Mangin.

L'édifice, long de 20,80 m pour une largeur de 10,80 m, est construit en briques. Il est constitué d'un chœur pentagonal que prolonge une nef rectangulaire à trois travées. Seul le chœur a été voûté dès l'origine et ses nervures retombent sur des consoles sculptées portées par des piliers engagés. La nef n'avait qu'un plafond en bois remplacé en 1822 par une voûte de tuilettes plates liées au plâtre. Le décor peint de l'ensemble est dû à l'atelier Pedoya. Au sud, chaque travée de la nef est épaulée extérieurement, comme le chœur, par des contreforts montant presque jusqu'à la base de la toiture et une fenêtre en plein cintre haut placée l'éclaire. À l'opposé, une chapelle s'ouvre sur chacune des travées ; la première abrite les fonts baptismaux. Un porche construit au XIX^e siècle protège l'entrée située au sud. Un clocher-mur à pignon (h. 24,50 m) percé de cinq baies campanaires et encadré par des pinacles surmontés d'une croix en fer forgé domine le mur ouest.

La dépose du retable a permis de constater que le mur d'axe du chœur présentait les restes de deux décors peints superposés. Ils sont fort lacunaires et les parties subsistantes peu lisibles. Du décor le plus ancien, réalisé à la détrempe sur un crépi à la chaux, seule une bande rectangulaire horizontale reste discernable. Elle est occupée par une rangée de personnages placés sur un fond rouge et dont celui du centre est de face. Il pourrait s'agir d'une représentation de la Cène, peut-être réalisée lors de la reconstruction de 1514.

Les éléments subsistants montrent que le second décor également à la détrempe, et pour lequel seuls le blanc et le noir ont été utilisés, était au moins en partie compartimenté. Les mêmes motifs, répétés de chaque



FIG. 4. ÉGLISE DE BOULOC. Vestiges de peintures murales. Côté évangile :
personnage féminin en buste. *Cliché N. Le Cheviller.*



FIG. 5. ÉGLISE DE BOULOC. Vestiges de peintures murales. Côté épître :
personnage féminin en buste. *Cliché J.-M. Lassure.*

côté du mur, sont contenus dans un panneau rectangulaire dont le cadre est tracé en blanc. Un personnage féminin voilé est représenté en buste dans le médaillon occupant le panneau inférieur. Même au nord où il est le mieux conservé, les traits de son visage sont pratiquement effacés. Au-dessus du personnage, des tissus flottants noués occupent l'espace entre le médaillon et la bordure



FIG. 6. ÉGLISE DE BOULOC. Armoire eucharistique. Cliché J.-M. Lassure.

du panneau. On ne distingue que la partie inférieure du décor – un tissu formant un enroulement, semble-t-il – que comportait le panneau également rectangulaire mais plus étroit surmontant le précédent. Les éléments comparatifs manquent pour identifier avec certitude le personnage des médaillons (Vierge de pitié ?) et dater précisément ce décor dont la réalisation est antérieure à la mise en place du retable.



FIG. 7. ÉGLISE DE BOULOC. Armoire eucharistique : intérieur. Cliché J.-M. Lassure.

Le démontage du retable est également à l'origine de la découverte d'une armoire eucharistique aménagée dans le mur oblique, du côté de l'évangile. Réalisée dès la construction du mur, elle est rectangulaire³ et des briques

3. Dimensions de la cavité : h. 0,49 m ; l. 0,45 m ; prof. 0,47 m ; dimensions de l'encadrement : h. 1 m ; l. 89 cm.

disposées verticalement constituent son fond. Il s'agit sans doute de « l'armoire murale » dont fait état le procès-verbal de visite de 1596 en déplorant l'absence de tabernacle. Sa façade en pierre calcaire est fortement endommagée dans sa partie inférieure. Elle est composée de deux montants débordants et moulurés et d'un fronton avec pour décor une coquille Saint-Jacques sur laquelle se détache un ciboire porté, semble-t-il, par des volutes. La porte en bois, ne tient plus que par une charnière. Du mortier de chaux à l'état friable se trouvait à l'intérieur de l'ouvrage.

En dépit de leur état, il nous a paru intéressant de signaler la réapparition toute provisoire de ces décors peints et de cette armoire eucharistique. Ils permettent notamment de se faire une idée des aspects successifs de cette belle église du Frontonnais.



Des cuirs dorés*

par Nicole ANDRIEU

Parmi les objets inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 17 octobre 2014 à la suite d'une Commission départementale des objets mobiliers (CDOM) fin avril, figurent deux panneaux de cuirs dorés conservés au château de Montlaur, dans l'antichambre précédant le grand salon. C'est le propriétaire qui a hérité de ce château il y a 25 ans et s'emploie depuis à l'entretenir et le restaurer, qui nous a demandé de les protéger au titre des Monuments historiques.

Nous avons répondu très favorablement d'autant qu'il avait fait appel sur notre conseil à Jean-Pierre Fournet¹, spécialiste des cuirs dorés, qui a travaillé à mieux faire connaître cette technique.

Comme celui-ci le précise dans un article paru dans les *Actes* des journées d'étude en 2009², « les cuirs dorés ont été utilisés dans toute l'Europe, du XVI^e au XVIII^e siècle, pour décorer l'intérieur des plus riches demeures », sous forme de tentures murales, de paravents, de tapis de table, ou pour recouvrir des sièges.

* Communication présentée le 16 décembre 2014, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2014-2015 », p. 222.

1. Je remercie Jean-Pierre Fournet qui m'a transmis son étude sur les panneaux de Montlaur.

2. Jean-Pierre FOURNET, « Les cuirs dorés. Fabrication, production, identification », *Regards sur le patrimoine textile*, ACAOAF - Actes Sud, 2009, p. 49 -59.